|  |  |
| --- | --- |
| **Point de l'ordre du jour: ADM 3** | **Document C25/60-F** |
| **19 mai 2025** |
| **Original: anglais** |
|  |  |
| Rapport de la Secrétaire générale |
| MODALITÉS DE CONTINUITÉ DES ACTIVITÉS POUR LES RÉUNIONS DE L'UIT POUR 2028-2029 |
| **Objet**Le présent rapport est soumis à la demande du Président du Groupe de travail du Conseil sur les ressources financières et les ressources humaines (GTC-FHR), à la suite de la présentation d'un premier document sur les modalités de continuité des activités pour les réunions de l'UIT pendant la période de construction du nouveau bâtiment Varembé en 2028 (et potentiellement en 2029) lors de la vingtième réunion du GTC-FHR ([Document CWG‑FHR‑20/9](https://www.itu.int/md/S25-CWGFHR20-C-0009/fr)).Au cours de cette réunion, il a été demandé de présenter des informations complémentaires sur toutes les solutions possibles, et notamment d'établir une mise en correspondance des différentes réunions de l'UIT sur le plan des modalités et d'étudier la possibilité d'utiliser les installations de conférence d'autres organisations internationales à Genève ([Document CWG-FHR-20/32](https://www.itu.int/md/S25-CWGFHR20-C-0032/fr)). Le présent rapport vise à aider le Conseil à donner des orientations claires sur la voie à suivre en matière de continuité des activités pour les réunions, y compris sur l'acceptabilité des différentes modalités, sachant que l'option Palexpo exige un engagement financier d'ici la fin de 2025.**Suite à donner par le Conseil**Le Conseil est invité à **examiner** le présent rapport et à **donner des orientations** sur la voie à suivre.**Lien pertinent avec le plan stratégique**Plates-formes fédératrices.**Incidences financières**Toutes les options de continuité des activités à Genève exigent un financement qui n'est pas pris en compte dans les plans financiers en vigueur. L'estimation des coûts de la tenue de toutes les réunions de l'UIT de 2028 à Palexpo, à Genève, s'élève à 4,6 millions CHF.\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_**Références**[*Document CWG-FHR-20/9*](https://www.itu.int/md/S25-CWGFHR20-C-0009/fr)*;* [*Décision 640*](https://www.itu.int/md/S24-CL-C-0132/fr) *(C24) du Conseil;* [*Rapport de synthèse de la 20ème réunion du GTC-FHR*](https://www.itu.int/md/S25-CWGFHR20-C-0032/fr). |

# 1 Résumé analytique

Sur la base des estimations budgétaires actuelles et des propositions concernant le niveau de l'unité contributive ([C25/54](https://www.itu.int/md/S25-CL-C-0054/fr)), il n'est à ce jour pas prévu de mettre à disposition des fonds supplémentaires dans le cadre du plan financier 2028-2031 pour pouvoir tenir les réunions de l'UIT à Palexpo en 2028 et en 2029. Le contrat avec Palexpo aux tarifs préférentiels indiqués dans le présent document doit être signé d'ici au 31 décembre 2025. Bien que divers lieux potentiels à Genève puissent accueillir au cas par cas certaines réunions, leur disponibilité ne peut être garantie que six mois au plus tôt avant la réunion. En outre, il serait également nécessaire d'allouer des fonds budgétaires pour réserver des salles et des services au cas par cas. Aucune estimation des frais de location n'est disponible à ce stade.

Parmi les autres options, on peut citer la proposition concernant les centres de réunions de l'UIT, qui nécessiterait l'approbation du Conseil, et la tenue de réunions entièrement virtuelles pendant une période exceptionnelle, au sujet de laquelle le Conseil devrait donner des orientations supplémentaires.

Au fur et à mesure de l'avancement du projet de construction, le secrétariat sera en mesure d'estimer plus précisément les limites de l'utilisation des locaux du siège de l'UIT pour les réunions, et notamment de donner des détails plus précis sur les périodes pendant lesquelles ces locaux seront indisponibles et sur les perturbations avec lesquelles il faudra peut-être s'accommoder si des réunions s'y tiennent pendant la période de construction du nouveau bâtiment Varembé.

Le secrétariat élaborera un plan détaillé de continuité des activités, qui comprendra une estimation des coûts basée sur les préférences recensées et des orientations fournies par le Conseil.

# 2 Considérations générales

L'UIT tient chaque année environ 60 à 65 réunions à son siège, et peut compter sur les capacités d'accueil supplémentaires offertes par le Centre international de conférences de Genève (CICG) et/ou le Centre de conférences de Varembé (CCV). Il s'agit de réunions techniques pour tous les Secteurs et de réunions de groupes consultatifs, du Conseil et de groupes de travail du Conseil.

Projet de nouveau bâtiment

Conformément aux étapes du projet de nouveau bâtiment Varembé présentées dans la Décision 640 dont celui-ci fait l'objet, l'exécution du projet doit débuter en 2028. Sous réserve que toutes les activités se poursuivent conformément au calendrier, les salles de réunion de l'UIT resteront disponibles jusqu'à la fin de l'année 2027. En 2028 (et potentiellement en 2029), cependant, les salles de réunion de la Tour, de Montbrillant et de Varembé pourraient être indisponibles en raison des travaux de construction. Le calendrier des travaux ne pouvant être confirmé qu'une fois la planification achevée (mi‑2026), il convient de partir du principe que ces salles de réunion pourraient rester indisponibles tout au long de l'année 2029.

CICG

Le CICG sera indisponible tout au long de l'année 2028 en raison de travaux de rénovation qui devraient débuter en 2028 et offrira une disponibilité limitée, dans le meilleur des cas, en 2029.

L'UIT a déjà bénéficié d'une subvention financière du pays hôte qui permet aux organisations internationales de louer sans frais des salles de réunion au CICG. Toutefois, l'UIT a été informée, en mars 2025, que des frais de location à tarif réduit seront maintenant facturés pour toutes les nouvelles réservations au CICG avec effet immédiat. La location des salles de réunion sera facturée selon un barème progressif allant de 5% à 20% du coût total de la location; à ces frais s'ajouteront le montant des coûts fixes et un pourcentage lié à l'utilisation des services techniques fixes mis à disposition dans les salles louées.

Compte tenu du grand nombre de réunions tenues chaque année, il n'est pas possible d'organiser toutes les réunions techniques de l'UIT au cas par cas dans différents pays hôtes à cette échelle d'un point de vue opérationnel ou logistique.

# 3 Inventaire des réunions de l'UIT

Environ 60 à 65 réunions techniques se tiennent chaque année au siège de l'UIT. Le nombre et la nature des réunions varient d'un Secteur et d'un département à l'autre, mais suivent un vaste cycle de quatre ans qui dépend du calendrier des grandes conférences ou assemblées (PP, CMR, AMNT, CMDT).

Une analyse détaillée de ces réunions, entreprise à la demande du GTC-FHR, a porté sur le nombre et la taille des salles, les exigences techniques, le nombre habituel de participants, les modalités des réunions et toute exigence supplémentaire particulière. La liste des réunions qui devraient se tenir en 2028, fondée sur les données de 2024, figure parmi les informations destinées aux hôtes potentiels d'un centre de réunions de l'UIT [ici](https://council.itu.int/2025/en/hosting-itu-meetings/#/fr).

On trouvera dans cette liste de nombreuses réunions statutaires, c'est-à-dire des réunions à tenir au titre de documents constitutionnels sectoriels, à caractère décisionnel dans certains cas, qui contribuent de manière importante, sur le plan stratégique, à alimenter les travaux des assemblées ou conférences. Les réunions des groupes spécialisés et les ateliers de l'UIT‑T, ou encore le Forum de l'UIT-R sur la viabilité de l'utilisation de l'espace, ne sont pas visés.

Il convient de noter que la prochaine AMNT aura lieu en 2028 et que toutes les réunions de l'UIT-T, y compris du GCNT, se tiendront au cours des huit premiers mois de l'année préparatoire.

En outre, conformément au Règlement intérieur du Conseil et à l'article 4.51 de la Convention, le Conseil de l'UIT doit se tenir en présentiel une fois par an à Genève.

# 4 Modalités de continuité des activités

Les solutions suivantes sont envisagées en ce qui concerne la tenue des réunions de l'UIT en 2028 et 2029.

## 4.1 Tenir les réunions à Genève

Palexpo

Le centre de conférences Palexpo récemment agrandi constitue l'option la plus pratique pour la tenue de la majorité des réunions de l'UIT en un seul endroit à Genève en 2028 (et en 2029 si nécessaire).

Palexpo a présenté un devis de 558 980 CHF pour la location de 12 salles de réunion à titre exclusif, gérées de manière autonome par l'UIT, pour une durée de 12 mois. Des salles supplémentaires seront nécessaires et pourront être louées, sous réserve de disponibilité, avec une réduction de 40% sur les coûts standard.

Il faudrait supporter des coûts supplémentaires pour les services techniques, la sécurité, le nettoyage et tout changement de l'aménagement de la salle (en passant d'une configuration de type "salle de classe" à une configuration de type "salle de réunion", par exemple). Le montant indicatif des frais de nettoyage communiqué par Palexpo s'élève à 260 CHF par jour; les services de nettoyage pourront être sous-traités si nécessaire. Les services de sécurité sont facturés 58 CHF de l'heure et doivent être fournis par l'un des trois partenaires officiels de Palexpo. Ces coûts sont basés sur les tarifs de 2024 et ne sont donnés qu'à titre indicatif.

Coûts indicatifs de la tenue de toutes les réunions à Palexpo pendant un an

|  |  |
| --- | --- |
| Objet | Coût (CHF)/an |
| Location (12 salles de réunion) | 558 980 |
| Location de salles supplémentaires(sous réserve de disponibilité) | 500 000 |
| Services techniques et aménagement des salles | 3 000 000 |
| Sécurité | 500 000 |
| Nettoyage | 60 000 |
| **Total** | **4 618 980** |

Modalités et conditions

Palexpo exige que tout contrat pour 2028 soit signé au plus tard le 31 décembre 2025, et au plus tard le 31 décembre 2026 pour 2029. Des frais d'annulation de 100% s'appliquent après la date de signature.

Autres institutions internationales servant de lieux de réunion

D'ici à 2030, la pression sur les espaces de réunion dans la Genève internationale va s'accentuer, car plusieurs grands projets de construction sont menés en même temps, la demande est très élevée et très peu de salles de réunion sont disponibles pour un usage externe.

En règle générale, les autres institutions internationales n'acceptent pas les réservations externes pour les salles de réunion, ou peuvent mettre à disposition des salles uniquement de façon ponctuelle et limitée et à brève échéance. Il est difficile d'utiliser les installations d'autres institutions internationales à Genève en raison du délai dont les délégués ont besoin pour planifier leur participation, des exigences de sécurité liées aux différences dans la composition des organisations et des différences portant sur l'infrastructure et les services mis à disposition.

L'OMS et l'ONUG pourraient disposer d'un nombre limité de salles disponibles à la location en 2028 sur une base ponctuelle. La disponibilité de ces salles peut être confirmée au plus tôt six mois avant les réunions.

ONUG

Dans le cadre de la rénovation en cours de ses installations de conférence, l'Office des Nations Unies à Genève (ONUG) a construit une structure de conférence temporaire que l'UIT pourrait louer et utiliser à partir de 2028.

La structure offre un espace de réunion pour 600 participants qu'il est possible de reconfigurer sous la forme de trois salles de 200 participants. Elle est entièrement aménagée avec des cabines d'interprètes et des équipements audiovisuels et techniques permettant d'assurer la diffusion sur le web, le sous-titrage et la participation à distance. Toutefois, même si elle était louée pour une année entière, la structure complète ne pourrait accueillir qu'un nombre limité de réunions de l'UIT en 2028, car elle ne peut être utilisée que pour une seule réunion à la fois, en sachant que les séances d'une réunion donnée ne peuvent pas être réparties entre différents lieux du fait de l'éloignement que cela implique. C'est pourquoi la majorité des salles de Palexpo seraient donc toujours nécessaires.

L'espace de l'ONUG pourrait être loué pour des réunions individuelles sur une base ponctuelle, mais sa disponibilité ne peut être confirmée que six mois avant la réunion.

Un certain nombre de détails sur l'utilisation de la structure de l'ONUG restent en suspens:

– **Disponibilité**: l'Assemblée générale de l'ONUG prendra une décision concernant le budget alloué au projet de rénovation en juin 2025. La décision (de poursuivre le projet complet de rénovation ou de redéfinir les besoins du projet) aura une incidence sur le calendrier de la rénovation et, par conséquent, sur le moment où la structure temporaire pourrait être mise à la disposition de l'UIT entre fin 2027 et mi-2028.

– **Coût**: l'ONUG n'a pas encore fourni tous les détails sur le coût de la location de la structure, notamment de l'utilisation de tous les équipements et des services techniques, de nettoyage et de sécurité.

– **Coûts supplémentaires**: les frais de démontage de la structure seraient transférés à l'UIT si celle-ci prenait en charge la location de la structure complète; ils sont estimés à 0,5 millions CHF.

– **Sécurité**: il convient de déterminer s'il est possible de mettre en place un processus de sécurité distinct en passant par le Portail de la paix et un périmètre de sécurité jusqu'à la structure temporaire, et de calculer les coûts afférents.

Sources supplémentaires de financement pour les réunions à Genève

Appel à contributions volontaires

À la suite de la présentation au GTC-FHR du [Document CWG-FHR-20/9](https://www.itu.int/md/S25-CWGFHR20-C-0009/fr) sur les modalités de continuité des activités, une lettre circulaire a été envoyée à tous les États Membres et Membres de Secteur le 28 mars 2025, les invitant à faire part de leur intérêt concernant le versement de contributions volontaires pour appuyer la tenue des manifestations à Genève pendant la construction du nouveau bâtiment du siège de l'UIT. Au 23 avril 2025, date limite à laquelle les Membres devaient faire part de leur intérêt, aucune réponse n'a été reçue.

Suisse

La Suisse, pays hôte de l'UIT, a indiqué qu'elle s'engageait à apporter son soutien à l'UIT pendant la période de rénovation du CICG, dans la limite des ressources disponibles, pour permettre la tenue des réunions à Genève. Toutefois, la Suisse n'a pas été en mesure de donner de garantie à ce stade.

# 5 Centre de réunions de l'UIT

Un premier appel à manifestation d'intérêt concernant l'accueil de réunions physiques de l'UIT durant la période de construction du nouveau bâtiment du siège de l'UIT a été envoyé à tous les États Membres en octobre et novembre 2021 (Lettres circulaires [CL-21/47](https://www.itu.int/md/S21-SG-CIR-0047/fr) et [CL‑21/47-Addendum](https://www.itu.int/md/S21-SG-CIR-0047/fr)). Des sessions d'information ont ensuite été organisées lors de la session de juillet 2023 du Conseil et durant la réunion du GTC-FHR de février 2025, afin d'apporter des précisions complémentaires (<https://council.itu.int/2025/en/hosting-itu-meetings/>). Par la suite, plusieurs États Membres ont demandé à ce que soient présentées des propositions plus complètes et adaptées assorties de coûts indicatifs. Le processus de manifestation d'intérêt reste ouvert et se poursuit, et des discussions concrètes sont toujours en cours avec la Chine, la Hongrie et le Qatar. Rien ne peut être prévu ou décidé pour la suite tant que le Conseil n'a pas approuvé le concept de centre de réunions de l'UIT.

Concept

Le concept de base du centre de réunions de l'UIT est qu'un pays hôte prend en charge le coût des locaux, des équipements, des services techniques et de la gestion du centre de réunions, en plus des dépenses de personnel de l'UIT sur place, conformément à la Résolution 5 de la Conférence de plénipotentiaires et aux résolutions des différents Secteurs.

Il peut être envisageable pour un pays hôte d'accueillir les 60 réunions techniques de l'UIT au cours d'une année; les réunions peuvent également être réparties entre deux ou plusieurs pays hôtes.

Évaluation et sélection

L'évaluation de la capacité d'un lieu à devenir un centre de réunions de l'UIT est fondée sur l'accessibilité du lieu, l'état de préparation des locaux et des installations, l'expérience avérée en matière d'organisation de manifestations internationales de cette nature, la facilité à obtenir un visa et les coûts. Si le Conseil approuve l'option du centre de réunions de l'UIT décrite ci-dessus, le secrétariat mettra en place le processus et définira un échéancier comprenant des dates limites pour les manifestations d'intérêt, les propositions formelles des parties intéressées et leur évaluation, en faisant preuve d'une transparence totale sur le processus et les critères de sélection. La proposition définitive sera ensuite présentée au Conseil à sa session de 2026 pour approbation définitive.

# 6 Réunions virtuelles

Compte tenu de l'existence de plates-formes ouvertes à tous et des bonnes connaissances du déroulement des réunions en ligne acquises par les délégués des États Membres, le personnel de l'UIT et le soutien technique à la suite de la pandémie de COVID-19, il est techniquement possible de tenir des réunions techniques entièrement virtuelles.

On trouvera d'autres références au cadre réglementaire relatif à la tenue de réunions entièrement virtuelles dans le projet de lignes directrices sur la gestion des réunions entièrement virtuelles et physiques avec participation à distance figurant à l'Annexe B du [Document C25/50](https://www.itu.int/md/S25-CL-C-0050/fr), soumis au Conseil à sa session de 2025 pour approbation.

À l'heure actuelle, il est possible de tenir des réunions entièrement virtuelles pendant une durée maximale de 3 heures par jour aux alentours de 12 heures, heure de Genève. Cela aura une incidence sur la souplesse et la durée des réunions techniques, qui se déroulent généralement sur 5 à 8 jours.

# 7 Conclusion

Sur la base des estimations actuelles, il n'est pas prévu que des fonds supplémentaires soient mis à disposition dans le cadre du plan financier pour pouvoir organiser toutes les réunions de l'UIT à Palexpo en 2028 et, à l'heure actuelle, aucune ressource extrabudgétaire n'a été recensée. Le contrat avec Palexpo aux tarifs préférentiels indiqués dans le présent document doit être signé d'ici au 31 décembre 2025.

Il est envisageable de combiner les différentes solutions et de tenir les réunions à Palexpo ou à l'ONUG, dans les centres de réunions et de manière virtuelle moyennant des fonds supplémentaires. Cependant, la perte d'économies d'échelle peut rendre l'organisation sous chacune des différentes modalités plus coûteuse et/ou plus compliquée. Il sera peut-être possible de tenir des réunions entièrement au cas par cas à Genève, en utilisant de manière combinée les installations de Palexpo, de l'ONUG, de l'OMS et d'autres espaces disponibles, en sachant toutefois que la disponibilité ne peut être garantie, au plus tôt, que six mois à l'avance.

**L'option selon laquelle un ou plusieurs États Membres accueilleraient un ou plusieurs centres de réunions peut être considérée par le Conseil comme viable pour la tenue des réunions de l'UIT.** Comme indiqué précédemment, **la tenue entièrement virtuelle de toutes les réunions de l'UIT reste une solution de repli**.

Au fur et à mesure de l'avancement du projet de construction, le secrétariat sera en mesure d'estimer plus précisément les limites de l'utilisation des locaux du siège de l'UIT pour les réunions, et notamment de donner des détails plus précis sur les périodes pendant lesquelles ces locaux seront indisponibles et sur les perturbations avec lesquelles il faudra peut-être s'accommoder si des réunions s'y tiennent pendant la période de construction du nouveau bâtiment Varembé.

Orientations du Conseil

Le Conseil est prié de donner des orientations sur les options acceptables pour la tenue des réunions de l'UIT en 2028 (et potentiellement en 2029, selon l'achèvement ou non des calendriers de construction). Il peut notamment approuver la proposition de centre de réunions de l'UIT afin de permettre un dialogue concret avec les pays hôtes potentiels, et apporter des modifications quelconques aux orientations relatives aux réunions entièrement virtuelles pour une période exceptionnelle et limitée (2028-2029).

Le secrétariat sera en mesure d'élaborer un plan de continuité des activités plus détaillé, dans lequel figureront notamment les coûts des réunions de l'UIT en 2028, sur la base de l'option retenue et des orientations fournies par le Conseil.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_